



VILLE DE RAMBOUILLET

Pôle Convivialité
Direction

49, rue de Groussay
78514 Rambouillet Cedex
Tél. : 01 75 03 42 70

poleconvivialite.direction@rambouillet.fr

AC/PA/EN/JLP/EG

ARRÊTÉ TEMPORAIRE 2023 - 009

Instituant des restrictions de stationnement
sur le parking du 26 rue de la Motte

Du samedi 19 août 2023 10 heures au dimanche 20 août 2023 19
heures

Le Maire de la Ville de Rambouillet,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les Articles L 2213.1 et suivants,

Vu le Code de la Route,

Vu les Arrêtés Municipaux réglementant la circulation et le stationnement dans la Ville de Rambouillet,

Vu la loi n°2017 du 30 octobre 2017 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme,

Considérant l'accueil à Rambouillet de la Paris Brest Paris Randonneur du 20 au 24 août 2023,

Considérant le compte-rendu de la réunion de sécurité municipale en date du 30 mai 2023, relatif à l'organisation de cette randonnée,

Considérant le compte rendu de la réunion de sécurité en sous-préfecture en date du 3 juillet, relatif à l'organisation de cette randonnée,

Considérant la nécessité de permettre aux journalistes accrédités de pouvoir stationner leur véhicule au plus près du périmètre de départ,

ARRÊTÉ

Article 1 Le stationnement sera interdit, sauf les véhicules des journalistes accrédités :
- Sur le parking du 26 rue de la Motte.

Article 2 Les horaires d'interdiction de stationnement sur ce dit parking seront les suivants :
- Du samedi 19 août 2023 à 10 heures au dimanche 20 août 2023 à 19 heures.

Article 3 Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa notification.

Article 4 Le Directeur Général des Services, la Directrice du Pôle Convivialité, le Commandant Divisionnaire Fonctionnel de Police, et tous les Agents habilités de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Rambouillet, le 5 juillet 2023
Le 1^{er} Adjoint au Maire,
Délégué à la Sécurité

Alain CINTRAT